

Abri des Diablerets

Autor(en): **G.-A.K.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Allons soit, que nous reste-t-il encore ?

— Peu de choses mon oncle, quelques dons en votre mémoire. Trois pantalons, 2 gilets, 6 chemises à l'un des agents de police ; 2 paletots et des chaussettes de coton à l'autre ; 2 molletons, des caleçons au fossoyeur ; votre belle pipe de Kummer au marguiller, votre pardessus neuf au prier, etc.

— Bien, bien, les petits cadeaux entretiennent l'amitié, dit-on. Mais comme dans votre tarif cela ne compte pour rien, voyons la dépense en espèces.

— Eh ! bien voilà, mon oncle : Seize d'une part, treize de l'autre et un et cinquante font, si je ne me trompe, trente francs cinquante centimes.

— Trente francs 50 c. seulement ! Mais gredin que tu es, tu m'as déshonoré, je ne puis plus me représenter là-haut. Ne pouvoir même figurer en 3^{me} classe, un homme comme moi ! Mais, mon neveu, que vont faire le fossoyeur et le marguiller lorsqu'ils retrouveront mes os. Un mort de *trente francs 50 c.* Pouah ! c'est bon à donner aux chiens.

Calmez-vous, mon oncle, ce nouveau tarif n'a heureusement pas d'effet rétrospectif, et il y a trente ans que vous êtes mort. En cet heureux temps, une bonne simplicité régnait encore, le prier était votre barbier, un ami, et l'intérêt matériel seul ne le guidait pas. Ensuite, les amis, en souvenir de vieilles camaraderies, vous portaient en terre, et un verre de vieux vin mis en bouteille par le défunt était le remerciement le plus éloquent à leur donner. Tout ne se taxant pas alors, tout n'était pas tarifié. Aujourd'hui, tout se chiffre, tout se paie, et ne vous étonnez pas, mon oncle, si l'on ne taxe les gens que d'après l'argent qu'aura coûté leur enterrement, cela représentera exactement la somme d'estime que le public aura pour leur mémoire. Félicitez-vous au contraire d'être mort dans le bon temps, car je vous l'assure que pour trente francs 50 c., vous avez été un mort très estimé et très regretté.

— Tu me raccomodes un peu, mon neveu, mais je ne te cache pas que j'emporterai de pénibles impressions.

— Oh ! ne désespérez pas de nous, mon oncle, nous saurons réagir s'il le faut. Et tenez, je veux vous donner encore une petite satisfaction. Jean-Louis votre vigneron, il est mort, le pauvre homme, et ses derniers jours n'ont pas été heureux. Après s'être cassé une jambe qui fut mal remise, il fut longtemps alité. Il se releva pour retomber malade, et il mourut au bout de peu de temps, après avoir épuisé ses économies. On allait l'enterrer comme indigent, 4^{me} catégorie, en laissant quatre enfants et un cinquième en route. Heureusement je l'appris et lui fit faire un enterrement convenable.

— A la bonne heure, mon neveu, l'on ne regrette pas son argent quand il est en bonnes mains et qu'on en fait un bon usage.

— Ce n'est pas tout, le nouveau-né qui arrivait dans de si pénibles circonstances mourut aussi, et sa mère qui avait à cœur de l'enterrer convenablement, n'y pouvait arriver, car on demande autant pour un nouveau-né que pour un adulte. Enfin

j'intervins de nouveau, et la mère sait où aller prier sur les tombes de ces deux êtres chéris.

— Bravo, mon neveu, je repars, tout consolé, persévère dans cette voie, c'est la plus grande satisfaction que tu puisses me donner. Encore un petit conseil, reste bon grenadier, fais-toi enterrer par eux (lors même que ce n'est plus bon genre), MAIS, EN PREMIÈRE CLASSE. Vois-tu, mon cher, cela ne te servira pas à grand chose devant Dieu, mais tu laisseras une mémoire estimée et très considérée, surtout par..... le Directeur des pompes funèbres.

Je me réveillai, me frottai les yeux, mais l'oncle Frédéric et son héritage avaient disparu..... J'avais fait un rêve.

Abri des Diablerets.

Il est difficile et rare de pouvoir satisfaire la curiosité d'assister au lever et coucher du soleil d'une cime dépassant 3000-3300 mètres, si l'on ne trouve pas assez près du sommet un abri quelconque où l'on puisse passer la nuit, sans être exposé au froid et aux vents glacials qui règnent fréquemment à de telles hauteurs.

Ces abris naturels, on ne les trouve guère au delà de 2500 mètres, probablement à cause de la nature friable et schisteuse des roches et du travail incessant de décomposition et de destruction qui s'y produit avec beaucoup plus de violence que plus bas.

Qui n'a pas admiré, au moins une fois dans sa vie, le spectacle grandiose et saisissant qu'offre le soleil couchant ou levant sur des sommités facilement accessibles ou habitées en été, tels que le Righi, le Pilate, le Faulhorn, le Weissenstein, le Görnegrat, etc. Ce phénomène, exalté en prose et en vers, est de ceux dont on ne se lasse jamais et qui exercent un attrait irrésistible même sur l'âme la plus grossière. Il est donc bien naturel que l'âme d'un vrai clubiste, ayant souvent éprouvé le charme et la puissance de ce phénomène, aspire à en jouir d'un point plus élevé, d'une cime entourée de neiges et de glaciers étincelants, dominant les montagnes à l'entour, plongeant sur les lacs et les vallées et saluant au loin d'égal à égal un monde d'aiguilles, de pointes et de massifs embrasés aux premiers feux de l'aurore ou aux derniers rayons de l'astre du jour.

C'est ce désir qui a fait éclore le projet de construire un abri près du sommet des Diablerets. En 1864, un beau matin d'été, une troupe de braves clubistes de la section des Diablerets, s'est acheminée depuis Enzeindaz, accompagnée des deux guides Marlétaz, pourvus d'engins destructeurs pour perforer les rochers. Arrivés en dessous du Pas-du-Lustre un commencement d'abri avait été construit. Cet abri, abandonné ensuite comme insuffisant, s'est cependant maintenu intact jusqu'ici. C'est aussi alors que l'accès du Pas-du-Lustre avait été facilité par quelques travaux, au grand chagrin des clubistes émérites. Depuis lors, faute d'un montagnard entreprenant et actif, le projet a dû être suspendu.

Cet été enfin, l'emplacement de l'abri tant désiré

a été choisi, le travail commencé le 28 juillet et terminé le 10 septembre.

C'est le guide Philippe Chérrix, des Posses-sous-Gryon, ancien mineur des salines de Bex, qui s'est chargé de ce travail pénible et difficile, et il s'en est acquitté de la façon la plus intelligente et pratique. Il a fallu 38 journées de travail et faire pour ainsi dire chaque jour l'ascension des Diablerets (à peine à 20 minutes du sommet), par des temps souvent mauvais ou très froids.

L'abri est creusé dans un rocher saillant, d'un aspect très original et qui domine la voie au point où se rencontrent les deux chemins, venant l'un du Plan des Iles et l'autre d'Enzeindaz. Le Pas-du-Lustre y touche presque. Avec son mur ovale, lisse, d'un jaune pâle, recouvert horizontalement du rocher qui le dépasse, cet abri ressemble à un nid d'hirondelle colossal. Sur le second plan s'élève une paroi verticale qui ajoute à la hardiesse de ce site et masque en grande partie la corne occidentale des Diablerets.

Le travail pour creuser le roc, au moyen de mines et du marteau, a été fort long, vu le peu de compacité du rocher et de son humidité. Un maçon a travaillé 7 jours avec Chérrix à la construction du mur qui n'a pas moins de 3 pieds d'épaisseur à la base et 2 en haut. La porte, solide et fermant bien, est à l'abri de la bise; il y sera pratiqué une fenêtre, le jour pénétrant par la lucarne percée dans le mur épais n'éclairant pas suffisamment. Un plancher en bois et un petit fourneau en fer, garni d'une respectable marmite forment tout le confort de la cabane; l'adjonction de quelques objets indispensables comme table, tasses, pots et cuillers, doit porter ce confort au plus haut degré possible.

Le transport à l'abri des objets mentionnés, plus 5 $\frac{1}{4}$ quintaux de ciment, naturellement à dos d'homme, depuis Enzeindaz, est compris dans le nombre des journées déjà indiqué.

On trouve de l'eau à 10 minutes du Pas-du-Lustre, par un chemin tant soit peu scabreux. Les clubistes patients, au moyen d'une gouttière ingénieusement établie près de la porte, peuvent remplir une bouteille au bout d'un quart d'heure.

Nous conseillons fort aux touristes délicats de ne pas essayer de ce gîte sans y faire porter un lit, des draps, couvertures et oreillers et tout ce qui peut procurer un confort raffiné; ils feront bien, ceux-là, de s'y faire transporter à dos de mulet dressé à gravir les Diablerets, et à escalader la paroi du Pas-du-Lustre; ou encore de guetter un chamois au passage, de le saisir adroitement par la queue et de se faire traîner ainsi en haut, — cette manière d'ascension aurait le charme de la nouveauté, de la rapidité et de l'inconnu.

Le clubiste aguerri, moyennant une botte de paille ou de foin, d'un plaid ou d'une couverture, d'une petite provision de bois, de vivres et de boissons, passera certainement dans cet abri bien clos une nuit très passable.

La jouissance d'une vue des plus grandioses depuis la cime glacée des Diablerets, dont le soleil couchant ou levant augmentera et animera la beauté,

vaut bien la peine de passer une nuit moins agréable que celle passée dans son lit. Pour bien des grimpeurs, coucher dans le foin ou près du feu dans un misérable chalet, lorsqu'il s'agit d'une ascension considérable, n'est pas plus reposant que ne le sera le gîte qu'offrira notre cabane.

A la suite de la fête du Club alpin suisse, qui aura lieu à Lausanne l'année prochaine, quelques hardis et robustes membres de la Suisse allemande ne manqueront pas d'aller goûter le charme de notre abri, un des plus élevés des Alpes centrales, et de faire connaissance avec les Diablerets, les patrons de la section vaudoise; ils constateront que la vue, depuis cette sommité, peut hardiment se placer au premier rang, à côté de tant d'autres plus connues.

Puisque nous avons parlé de la fête du Club alpin suisse, qui a lieu toutes les années, disons que ces fêtes sont des plus attrayantes et vraiment nationales.

Leur but est d'entretenir l'amour pour les Alpes et les merveilles qu'elles renferment, d'exercer les facultés physiques et de développer les connaissances scientifiques spéciales à cette partie de notre patrie, partie qui en fait le plus beau pays du continent. Cette fête dure deux jours. Les délégués des différentes sections du Club alpin suisse se réunissent déjà la veille de la fête pour discuter et préparer les matières qui seront soumises à l'assemblée générale le lendemain.

Le premier jour, l'assemblée générale est ouverte par un discours du président de la fête. Puis suivent quelques discours et expositions scientifiques, littéraires ou artistiques, généralement très intéressants, et la séance se termine par une courte discussion et le vote sur les propositions et le budget, matières déjà préparées la veille. A deux heures a lieu le repas officiel; l'ornementation, l'entrain et la gaieté cordiale qui y règnent lui impriment un cachet à part des plus caractéristiques. Le lendemain, on se retrouve pour faire ensemble une plus ou moins grande excursion sur une des montagnes à proximité de l'endroit de la fête: à Lucerne c'était sur le Pilate; à Berne, sur le Belpberg; à Genève, sur le Salève; à Zurich, sur le Hohwacht, etc.

Un dîner, *offert le plus souvent en plein air, après l'excursion*, par la section donnant la fête, termine cette belle réunion.

D'après toutes les prévisions, la fête qui aura lieu à Lausanne, sera une des plus visitées; les sections de Genève, Valais et Fribourg y seront fortement représentées et les clubistes de la Suisse allemande viendront en grand nombre attirés autant par la beauté de notre nature que par l'hospitalité proverbiale vaudoise. Notre section des Diablerets, quoique forte de 110 membres environ, aura besoin de grossir ses rangs par tous ceux qui aiment nos montagnes, notre vraie patrie, et qui ont à cœur de recevoir dignement nos clubistes confédérés.

G.-A. K.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.